

Compte rendu CA du 15 mars 2018

Présents :

Marie Anne Traveaux, Anne Commerçon, Nathalie Brévia, Madeleine Hautson, Jérôme Deroo, Sylvie Bourdeaux, Hervé Christophe, Régine Cahuzac, Jean Baptiste Raymond, porte parole salariés

Excusés :

Claire Michel, Jérôme Deroo, Carine Audas, Jérôme Barbieri

Ordre du jour :

- 1) Validation du CR du CA du 14 décembre 2017
- 2) Point budget 2018
- 3) Point sur le projet associatif :
 - a. Validation de la synthèse de l'état des lieux
 - b. Définition des axes stratégiques
- 4) Mise en action du groupe de travail Activités
- 5) Questions diverses

1) Validation du CR du CA du 14 décembre 2017

Le CR du dernier CA n'a pu être diffusé. Une validation ultérieure sera faite après diffusion

2) Point budget

En l'absence des élus de la Ville de Rives et en attendant leurs arrivées, ce point est remis à plus tard dans la soirée.

3) Point sur le projet associatif

Présentation par Anne de la synthèse de l'état des lieux et des axes stratégiques.

Axe 1 Vie associative

Renforcer le lien social
Mobiliser pour pérenniser
Innover pour attirer et fidéliser

Axe 2

Développement local et dynamique territoriale

Placer la MJC au cœur du développement local

Positionner la MJC comme un acteur central de la dynamique territoriale

Donner à la MJC sa place de partenaire privilégié

Axe 3

Professionnalisation et structuration interne

Se structurer

Optimiser le fonctionnement interne

Rationaliser

Consolider

Les membres du CA sont invités à prioriser chaque objectif décliné dans les axes stratégiques.

4) Mise en place du « Groupe Activité »

Un groupe pour l'examen des activités est mis en place

Hervé Christophe

Emmanuel Defrance

Jérôme Deroo

Anne Commerçon

Dans le contexte financier, ce groupe a pour but d'examiner la fréquentation, l'équilibre financier des activités et d'apporter des pistes de réflexion sur une règle à suivre pour le maintien ou non des activités déficitaires

2) Budget

Mme Cahuzac rejoint la réunion du CA

Présentation du suivi du budget par Marie-Anne

Des économies ou des ressources vont être à trouver.

A hauteur de 7500 euros pour chaque secteur.

Un état des lieux des postes pouvant faire l'objet d'économies va être mené, assurances, téléphonie, maintenance informatique, cabinet comptable.

A ce jour nous n'avons pas de visibilité sur les subventions municipales ; sociales et départementales, et ces inconnues empêche la MJC de construire avec précision et sérénité son budget.